



Mission Locale
des Hauts de Garonne

NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

— 2019

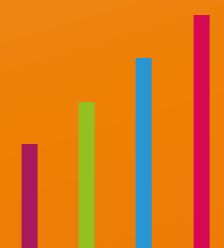




LA MISSION LOCALE EN 2019	03
> Une vie associative	04
> Un service de proximité	04
> Une équipe au service de l'insertion sociale et professionnelle	05
> Le financement de la Mission Locale	06
 LES CHIFFRES CLÉS 2019	 07
> L'accueil et l'accompagnement	08
> Les dispositifs	10
> Les aides à l'accompagnement	11
> Les réponses aux besoins des jeunes	12
> La Garantie Jeunes	14
> Les interventions de nos partenaires auprès des groupes "Garantie Jeunes"	16
 L'ACCOMPAGNEMENT	 18
> L'orientation et la formation	19
> L'Espace Métiers Aquitaine	20
> L'accès à l'emploi	21
> L'accompagnement social	23
> Les moments phares 2019	25
 PERSPECTIVES 2020	 26



LA MISSION LOCALE EN 2019





LA GOUVERNANCE

COLLÈGE DES ELUS

Communauté de Communes des Portes de l'Entre deux Mers
Mme Catherine VEYSSY (Présidente)

Communauté de Communes de Saint-Loubès
M. Pierre BARIANT (Trésorier)

Communauté de Communes du Créonnais
Mme Sophie SORIN (Secrétaire adjointe)

Communauté de Communes des Coteaux Bordelais
M. Jean-Pierre SOUBIE

Canton de la Presqu'île
Mme Valérie DROUHAUT

Canton de Lormont
M. Bernard RIVAILLE (Vice - Président)

Canton de Cenon
Mme Nathalie LACUEY (membre du bureau)

Canton de Créon
M. Jean-Marie DARMIAN

Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
Mme Catherine VEYSSY

Département de la Gironde
M. Jean TOUZEAU

COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS

DIRECTE
Mme Sylvie DUBO

DSDEN Gironde
M. François COUX

CIO Rive Droite
Mme Véronique RAYNAUD

Pôle Emploi
Mme Marie Ange DESCOMBES

Protection Judiciaire de la Jeunesse UEMO de Cenon
M. Jean-Jacques BONNARD

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

Association Intermédiaire des Hauts de Garonne - M. Michel THEBOEUF

AFPA Aquitaine
M. Pierre COLAS (membre du bureau)

Habitat Jeunes des Hauts de Garonne
M. Robert HOURCQ

Coteaux des Hauts de Garonne
M. Raymond MONTES

Maison de la Promotion Sociale
M. Jean CAMILLE

INSUP des Hauts de Garonne
Mme Muriel PECASSOU (membre du bureau)

PLIE des Hauts de Garonne
Mme Conchita LACUEY

AJHAG
M. Mohamed BOULAHOUAL

CIDFF
Mme Bernadette BONNAC HUDE

Association R.E.V.
M. Christian BOUZAT

COLLÈGE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Sylvie RODRIGUEZ

M. William MEIGNIN

M. Jean-Pierre MEYER

M. Philippe BAZOT (Trésorier adjoint)

M. Abdellah AHABCHANE

M. Gilles SEILLARD

UNE VIE ASSOCIATIVE

Fondée en octobre 1982 par Pierre GARMENDIA, député de la Gironde, la Mission Locale des Hauts de Garonne est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle exerce une mission de Service Public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Depuis le 2 juillet 2015, elle est présidée par Catherine VEYSSY, Maire de Cénac et Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi. Le Conseil d'administration de la Mission Locale est composé de 4 collèges.

Il rassemble :

- > des élus locaux, départementaux et régionaux
- > des administrations et institutions
- > des organismes spécialisés et des associations concourant à l'insertion sociale et professionnelle
- > des membres de la société civile

Un territoire de

437,6 km²



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La Mission Locale des Hauts de Garonne couvre un territoire de 437,6 km² qui s'étend sur six cantons : Cenon, Lormont, Créon, La Presqu'île, L'Entre deux Mers et les Coteaux de Dordogne.

- > 45 communes sur un territoire constitué d'une zone urbaine, d'une zone semi urbaine de type pavillonnaire et d'une zone à caractère semi rural.
- > 4 communautés de communes (CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, CdC du secteur de Saint-Loubès, CdC des Coteaux Bordelais et CdC du Créonnais).
- > Une Population de **195 806 habitants** (sources INSEE 2019)

Pour garantir un accompagnement de proximité, la Mission Locale dispose de plusieurs lieux d'accueil :

> 7 antennes et 19 permanences réparties dans les cantons de son territoire :

- 1 Antenne et 1 permanence à Cenon
- 1 Antenne à Lormont
- 1 Antenne à Floirac
- 1 Antenne à Ambarès
- 1 Antenne à Carbon-Blanc
- 1 Antenne à Bassens
- 1 Antenne à Créon
- 1 Permanence à Ambès, Artigues, Beychac-et-Caillau, Baurech, Camblanes-et-Meynac, Carignan, Cénac, Fargues-Saint-Hilaire, Latresne, Montussan, Pompignac, Sadirac, Saint-Caprais, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Salleboeuf, Tresses et Yvrac.

Cette implantation géographique des points d'accueil permet à tous les jeunes du territoire d'accéder à la même offre de services, quel que soit leur lieu de résidence. Les antennes de la Mission Locale sont situées, pour la plupart, dans les locaux des services des collectivités locales.

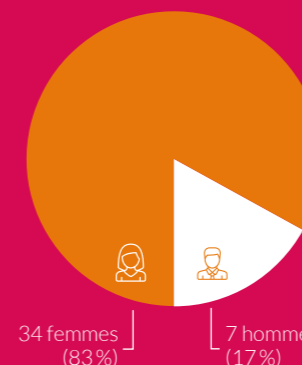
D'autres partenaires oeuvrant dans le domaine de l'insertion y sont également présents.

Ce rapprochement des services favorise le travail partenarial et la mise en oeuvre des parcours des jeunes accompagnés.



UNE ÉQUIPE DE **41 SALARIÉS**
soit, 39,40 ETP
32 CDI
9 CDD (dont 1 Contrat aidé)

RÉPARTITION HOMMES | FEMMES



RÉPARTITION PAR CORPS DE MÉTIER

ENCADREMENT

1 Directeur
2 Responsables de secteur dont 1 Directrice adjointe

GESTION

1 Assistante financière
1 Assistant administratif, bureautique et multimédia
1 Chargé de communication

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

1 Chargée de projets
16 Conseiller(e)s de niveau 1

10 Conseiller(e)s de niveau 2

5 Chargées d'accueil

1 Assistante administrative

AUTRE EMPLOI

1 Agent d'entretien

La Carte du territoire de la Mission Locale des Hauts de Garonne

▲ Antennes
● Permanences

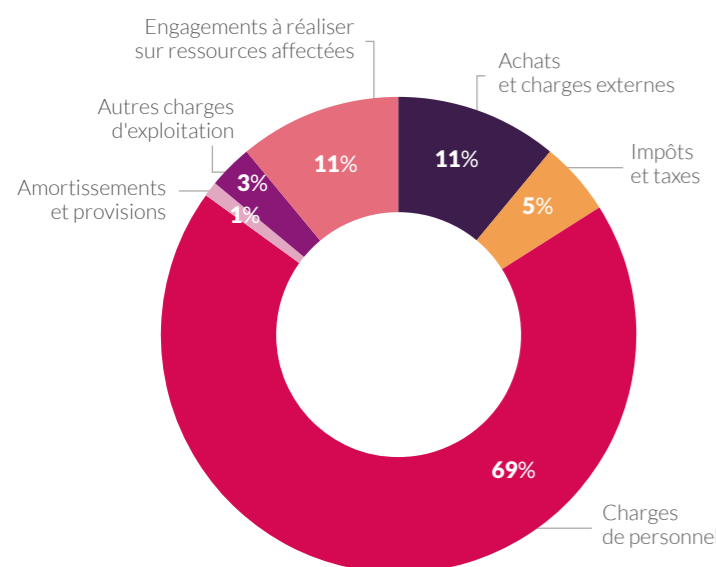




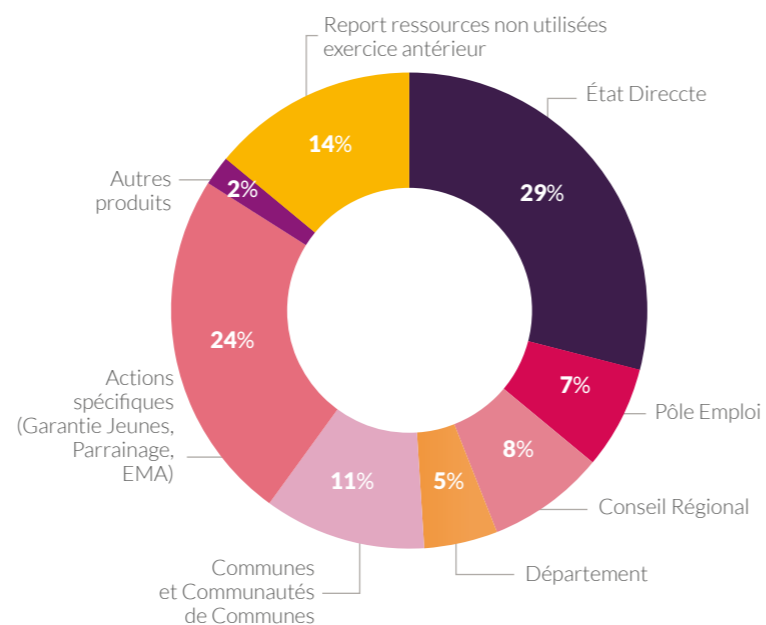
LE FINANCEMENT DE LA MISSION LOCALE

Budget annuel 2019 : 2 397 612 €

RÉPARTITION DES CHARGES



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



ÉTAT (DIRECCTE)

696 085 € | 29% du budget

Convention pluriannuelle d'objectifs dont PACEA

- Accueil, suivi, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale et professionnelle
- Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique local
- Développement des outils et moyens d'action
- Objectifs quantitatifs d'accueil et d'accès à l'emploi des jeunes

COMMUNES

Communes et Communautés de Communes des Hauts de Garonne

254 548 € | 11% du budget

- Accueil, information, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale et professionnelle
- Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique local, développement



CONSEIL RÉGIONAL

194 769 € | 8% du budget

Convention pluriannuelle d'objectifs

- Contribution au déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
- Mobilisation pour l'accès à la qualification des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi
- Promotion de l'apprentissage
- Implication des jeunes dans l'élaboration et l'évaluation des dispositifs et actions
- Participation à la mise en œuvre, l'évaluation et l'évolution des politiques publiques



DÉPARTEMENT

105 615 € | 5% du budget

Conventions de partenariat

- Accueil des jeunes et mise en place des outils d'insertion
- Priorité des actions en faveur des jeunes en grande difficulté
- Accompagnement socio professionnel des jeunes bénéficiaires du RSA
- Partenariat étroit avec les structures du travail social financées par le Conseil Départemental

ACTIONS SPÉCIFIQUES

ESPACE MÉTIERS AQUITAINE, GARANTIE JEUNES, PARRAINAGE

FSE (Espace Métiers Aquitaine)

27 833 € | 1% du budget

Dispositif Garantie Jeunes (DIRECCTE)

536 933 € | 22% du budget

Parrainage (DIRECCTE et DRDJSCS)

13 420 € | 1% du budget



PÔLE EMPLOI

171 525 € | 7% du budget

Convention pluriannuelle de partenariat renforcé

- Accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du PPAE
- Complémentarité et ouverture des offres de service des deux structures en direction des jeunes et des employeurs



LES CHIFFRES CLÉS

Les financements octroyés à la Mission Locale sont définis dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs ou de conventions partenariales. Chaque financeur contrôle les conditions de réalisation des missions et des objectifs qui font l'objet de la convention.



5 378 Jeunes en contact

pour 60 846 contacts dont 25 346 entretiens
(entretiens individuels, ateliers, informations collectives)

1 520 Jeunes en 1^{er} accueil

dont 758 femmes
(soit 50% du public primo accueilli)

3 595 Jeunes accompagnés

dont 1 827 femmes
(soit 51% du public)

1^{ers} accueils

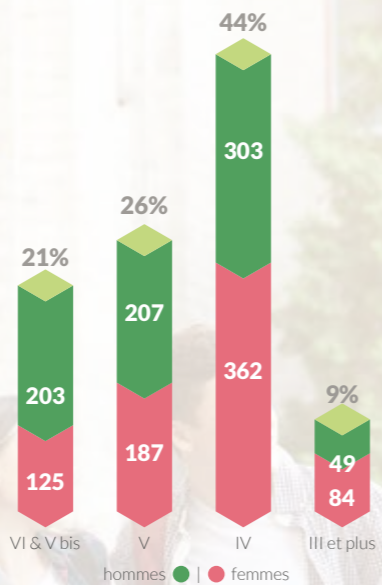
PAR ÂGES

PAR NIVEAUX

16-17 ANS
21%
(323)

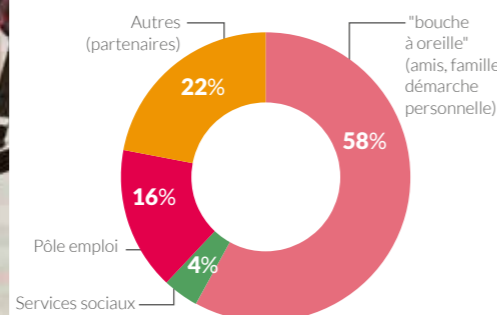
18-21 ANS
56%
(850)

22-25 ANS
23%
(347)



47% du public en premier accueil présente un niveau de formation inférieur à IV, soit une sortie du système scolaire avant la terminale.
35% n'ont aucun diplôme ni qualification.

Origine des 1^{ers} accueils



LES CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC SUIVI

Le public suivi par la Mission Locale reste majoritairement féminin.
52% des jeunes accompagnés sont âgés de 18 à 21 ans.
Les jeunes de niveau V et infra constituent toujours le public majoritaire, soit 53% du public suivi.

→ LOGEMENT

15% des jeunes sont en logement autonome, 76% sont hébergés par leurs parents ou leur famille et 9% sont en logement temporaire, voire précaire (amis, foyers, hôtel, nomade ou sans hébergement).

→ MOBILITÉ

60% déclarent une mobilité réduite à la ville voire au canton, 31% au département ou à la région. 33% ont le permis de conduire, seulement 25% disposent d'un moyen de transport individuel motorisé.

→ COUVERTURE SOCIALE

98% des jeunes bénéficient d'une couverture sociale (sécurité sociale, CMU, MSA...). 81% bénéficient d'une couverture complémentaire (mutuelle).

→ RESSOURCES

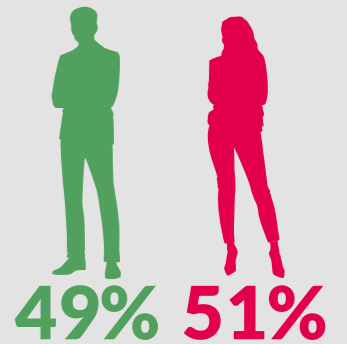
Une part importante des jeunes accueillis déclarent n'avoir aucune ressource pérenne.

SUIVIS PAR COMMUNES

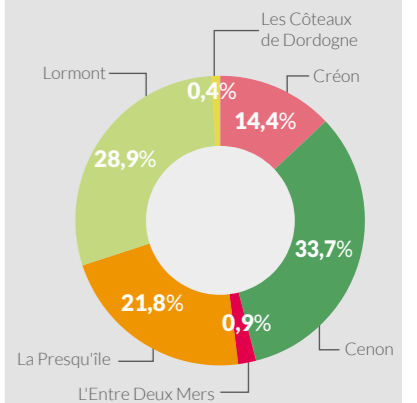
Commune	Nombre de jeunes accompagnés	%	% Femmes	% Niv. V et infra	Jeunes entrés en situation professionnelle (en %)	dont jeunes accédant à un contrat en alternance (en %)	dont jeunes accédant à une formation (en %)
AMBARÈS ET LAGRAVE	340	9,5%	55%	63%	59%	40%	17%
AMBÈS	73	2,0%	52%	68%	63%	47%	19%
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	144	4,0%	60%	51%	74%	56%	19%
BASSENS	163	4,5%	56%	55%	64%	45%	19%
BOULIAC	17	0,5%	41%	24%	53%	29%	24%
CARBON-BLANC	120	3,3%	42%	58%	68%	51%	20%
CdC de SAINT-LOUBES	281	7,8%	53%	51%	63%	48%	16%
CdC des COTEAUX BORDELAIS	185	5,1%	48%	42%	67%	48%	12%
CdC du CREONNAIS	242	6,7%	50%	48%	70%	58%	10%
CdC DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS	134	3,7%	43%	46%	67%	53%	7%
CENON	814	22,6%	50%	47%	59%	43%	12%
FLOIRAC	381	10,6%	53%	56%	57%	41%	13%
LORMONT	662	18,4%	49%	55%	55%	40%	14%
ST LOUIS DE MONTFERRAND	29	0,8%	55%	62%	52%	38%	28%
ST VINCENT DE PAUL	10	0,3%	40%	60%	30%	20%	10%
Total	3 595	100%	51%	53%	61%	45%	14%

Près de 52% des jeunes accueillis sont domiciliés sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac. 25% résident dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

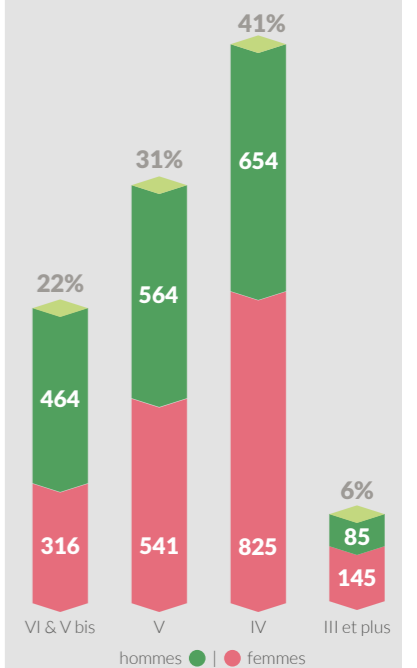
RÉPARTITION HOMMES | FEMMES



RÉPARTITION PAR CANTONS



SUIVIS PAR NIVEAUX



Près de 53% des jeunes accueillis ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat. 36% n'ont aucun diplôme ni qualification.



DISPOSITIFS

Les jeunes qui bénéficient des programmes d'accompagnement renforcé sont accompagnés par un référent unique, de manière mensuelle, dans le cadre des programmes PACEA, PPAE, Parrainage ou RSA, ou hebdomadaire pour les jeunes relevant du dispositif Garantie Jeunes.



MOUSSA

Moussa est un jeune "Mineur non accompagné" (MNA) arrivé en France à Calais avant d'être pris en charge par le Département. Il est originaire du Mali. Aucune famille en France et non scolarisé dans son pays d'origine.

Par le biais de l'Education nationale, il a pu effectuer un travail important concernant la maîtrise des savoirs de base et du Français. Il a ensuite engagé des démarches pour accéder à un contrat en alternance afin de préparer le CAP Boulanger.

Sa motivation et sa détermination, lui ont permis d'obtenir son CAP Boulanger en 2016. Puis, il a décidé de venir s'installer en Gironde en 2018.

En 2019, Moussa s'est inscrit à la Mission locale à Lormont.

Dans le cadre du PACEA nous avons pu l'accompagner dans ses démarches pour rechercher un emploi. Un certain nombre d'étapes et d'actions ont été réalisées pour le soutenir dans ce sens (candidatures spontanées, préparation aux entretiens, CV...). Le Directeur de l'Intermarché de Cestas face à la détermination de Moussa a accepté de lui donner sa chance.

Lorsque nous avons abordé la question de la mobilité et de la distance Lormont - Cestas sans voiture, il a répondu de façon spontanée et avec un sourire " Ce n'est rien, au pays tu marches 2 heures pour aller du village à la ville".

Moussa a signé un CDI à la boulangerie d'Intermarché de Cestas en février 2019.

Il a ensuite emménagé dans un studio à Pessac, obtenu son permis B et le mois suivant, a acheté son premier véhicule.

Ce jeune homme a pu s'en sortir grâce à sa détermination et sa force de travail.

1 907

Jeunes entrés dans les dispositifs d'accompagnement renforcé

→ LE PACEA

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes. Il est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

L'entrée en PACEA est précédée d'une phase de diagnostic d'une durée de 1 à 3 mois maximum. Ce diagnostic identifie les besoins du jeune, ses projets et sa situation.

À la signature du contrat d'engagement, différentes phases peuvent être déterminées. Elles servent de base pour définir les étapes de l'accompagnement. Ces phases peuvent être modifiées tout au long du parcours.

Les objectifs sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme afin de mesurer la progression du jeune vers l'autonomie ou l'accès à l'emploi.

Durant les périodes d'inactivité, le jeune pourra bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions et si sa situation le nécessite.

Un des objectifs du PACEA peut être la Garantie Jeunes, si le jeune répond aux critères d'accès au dispositif.

→ LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans révolus, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

PROGRAMMES RENFORCÉS

	Entrées 2019	Suivis 2019
Jeunes accompagnés dans le PACEA	1 526	2 796
dont Jeunes accompagnés dans la Garantie Jeunes	368	704
Jeunes accompagnés dans le PPAE	641	1 171
Jeunes accompagnés dans le Parrainage	48	65
Jeunes accompagnés dans le RSA	104	170

3 047

Jeunes suivis en dispositifs au cours de l'année 2019

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Depuis septembre 2011, le Département de la Gironde a décidé de renforcer son soutien aux Missions Locales en les nommant "référents au titre du RSA pour l'insertion à visée professionnelle". L'accompagnement dans ce dispositif passe par l'élaboration d'un Contrat d'engagement réciproque professionnel entre le référent Mission Locale et le bénéficiaire du RSA qui précise les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse départementale (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Département de la Gironde, qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ LE PARRAINAGE

Ce dispositif proposé aux jeunes a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien du jeune dans la vie professionnelle et sociale.

Le parrain accompagne le jeune et l'aide dans la construction de son insertion professionnelle. Il lui apporte son expérience et lui fait bénéficier de son réseau relationnel.

→ LE PPAE

La Mission locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle emploi, et dans ce cadre elle accompagne des jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'accès à l'emploi.

LES AIDES À L'ACCOMPAGNEMENT

Au cours de l'année 2019, 1 995 542 euros d'aides financières ont été octroyées aux jeunes pour sécuriser leur parcours d'insertion professionnelle ou financer leurs projets.

Ces aides permettent de subvenir à des besoins très divers : de l'appui à la mobilité (aides aux permis, cartes de transport en commun, chèques vacances...) à l'hébergement, à la subsistance, aux démarches administratives ou de recherche d'emploi ou à la formation (frais pédagogiques, de concours ou frais annexes : tenues, matériels, outils...).

Toutes ces aides sont des leviers dans le parcours du jeune et sont conditionnées à des plafonds de ressources et des montants maximum. Les jeunes bénéficiaires sont majoritairement les jeunes inscrits dans les dispositifs d'accompagnement renforcé et qui s'investissent de manière active dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs financeurs sont mobilisés et apportent des soutiens de nature et d'objets différents :

FINANCEURS & SOUTIENS

	Financier	Montant global attribué	Nombre de jeunes concernés	Montant moyen par jeune
ALLOCATION GARANTIE JEUNES	État	1 458 124 €	695	2 098 €
ALLOCATION PACEA	État	177 933 €	641	278 €
FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)	Département de la Gironde et Bordeaux Métropole	62 802 €	211	298 €
CHÈQUE QUALIFICATION JEUNES	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	28 405 €	10	2 840 €
AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	249 300 €	226	1 103 €
LOGEMENT D'URGENCE	Mission Locale (Budget de fonctionnement)	9 639 €	23	419 €
AIDES DIRECTE AUX JEUNES	Mission Locale (Budget de fonctionnement)	8 619 €	205	42 €
PARCOURS VACANCES	Association Vacances Ouvertes	720 €	4	180 €

2 015 jeunes pour 1 995 542 €, soit une moyenne de 990 € par jeune bénéficiaire.

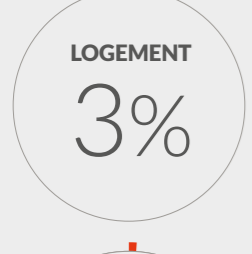
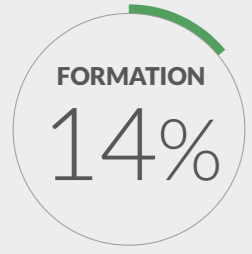


LES CHIFFRES CLÉS



LES RÉPONSES AUX BESOINS DES JEUNES

SERVICES PROPOSÉS



40 687

Propositions de services

40 687 actes de services ont été proposés à 3 595 jeunes, soit une moyenne de 11 propositions par jeune.
 (49% des services proposés sont ceux favorisant l'accès à l'emploi.
 (21% des actes de service sont liés au domaine social.

Au cours de l'année 2019, plus de 45% des jeunes accompagnés ont accédé à un emploi ou un contrat en alternance.

Au total, 1 633 jeunes ont signé 2 819 contrats de travail (y compris alternance). L'alternance (165 contrats d'apprentissage et 53 contrats de professionnalisation) représente 8% des contrats signés et les contrats aidés seulement 1,5%.

Au cours de l'année 2019, 505 jeunes ont intégré une ou plusieurs actions de formation.

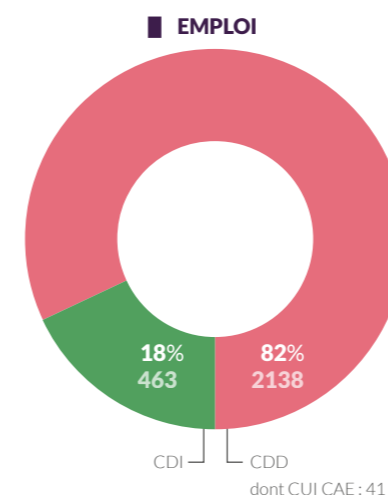
- > 42% des entrées en formation se font sur des stages financés par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, soit 239 entrées pour 226 jeunes concernés.
- > 34% des entrées en formation PRF (Plan régional de formation) concernent des actions de formation infra qualifiantes, 26% des formations de pré-qualification et de remise à niveau et 41% des formations qualifiantes.
- > 10% des formations qualifiantes ont été financées dans le cadre du dispositif régional "Chèque qualification jeune".

4 638

Entrées en situation professionnelle pour 2 206 jeunes

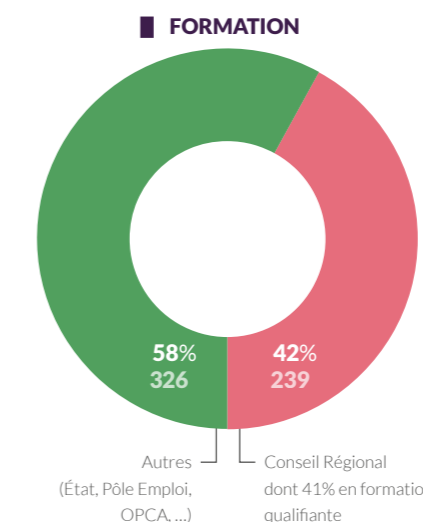
1 419

Jeunes entrés en emploi



505

Jeunes entrés en formation



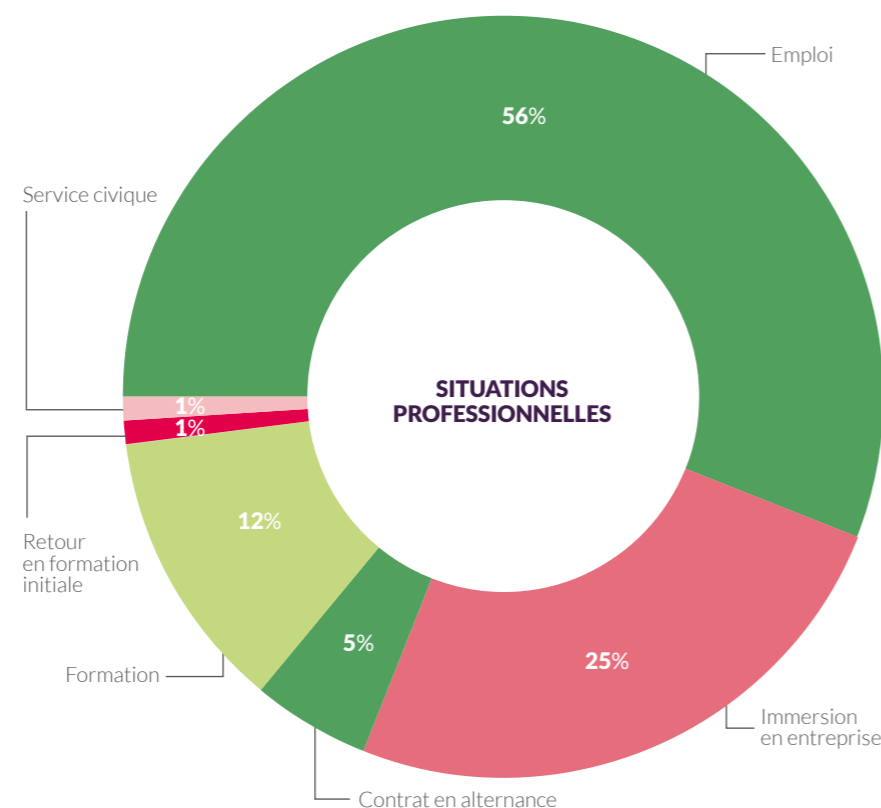
214

jeunes en contrat en alternance

Nombre de contrats de professionnalisation : 53
 Nombre de contrats d'apprentissage : 165

61

jeunes en service civique



612

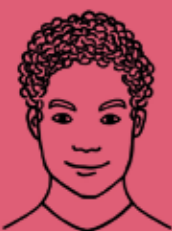
jeunes en immersion en entreprise

Nombre de PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) : 1 114
 Autres dispositifs : 18





Mesure issue du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013, la "Garantie Jeunes" vise à accompagner les jeunes les plus vulnérables pour les aider à rebondir et à s'insérer.



TARLY

Tarly, originaire de la République Dominicaine, s'est inscrit à la Mission Locale en Juin 2017. Il parlait très peu le français. La Mission Locale l'a, dans un premier temps, orienté vers le CLAP pour une remise à niveau en français dans le but ensuite d'effectuer des heures d'apprentissage.

Ensuite, Tarly a fait une phase de découverte des métiers de la restauration avec l'INFA. Puis il a réalisé et obtenu un titre professionnel avec l'association "Du sol à l'assiette" à Lormont.

Il a postulé sur plusieurs offres d'emploi mais qui n'ont pas abouti. Avec l'aide de son conseiller Mission Locale, il a obtenu un poste d'employé polyvalent au Crescendo de Lormont en commençant par un remplacement de 4 mois puis a été embauché en CDI.

Il a aussi sollicité son conseiller Mission Locale pour monter un dossier avec la Région Nouvelle Aquitaine afin de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour ses heures de conduite. Il a obtenu son permis en moins de 6 mois.

Ce jeune a rencontré quelques difficultés de logement. Orienté vers une assistante sociale qui l'a aidé dans ses démarches administratives et de logement, étant très motivé et assidu lors de ses rendez-vous, Tarly a très vite obtenu une réponse positive pour un logement et a pu emménager avec sa copine.

Aujourd'hui, Tarly travaille toujours au Crescendo de Lormont et vit toujours dans son appartement avec sa compagne avec qui il attend un enfant.

LA GARANTIE JEUNES

368 jeunes entrés en Garantie jeunes : **704 jeunes présents dans le dispositif au cours de l'année**

Bien loin d'un quelconque assistanat, elle implique une démarche dynamique entre le jeune et les pouvoirs publics, reposant sur le principe du "donnant-donnant" pour favoriser son retour à l'autonomie. La Garantie Jeunes est généralisée à l'ensemble du territoire national depuis janvier 2017.

→ OBJECTIFS

- > Amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active,
- > Permettre l'insertion durable dans un emploi ou l'entrée en formation.

Le Dispositif Garantie Jeunes se compose d'une double garantie :

- > un accompagnement intensif, individuel et collectif, assuré par la Mission Locale, permettant l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formations, en vue de construire ou de consolider un projet professionnel,
- > une garantie de ressources, via l'attribution d'une allocation forfaitaire mensuelle de 492 €, en appui de cet accompagnement.

→ PUBLIC CONCERNÉ

- > Jeunes âgés de 16 et 25 ans révolus,
- > qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, ni étudiants,
- > qui sont en situation de grande précarité,
- > et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA).

→ MISE EN ŒUVRE

Les engagements respectifs du jeune et de la Mission Locale font l'objet d'un contrat conclu pour une durée maximale d'un an.

- > Le 1^{er} mois, la Mission Locale organise un accompagnement collectif intensif par groupe d'une quinzaine de jeunes. Les travaux portent sur l'acquisition des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, l'auto-évaluation et la valorisation des compétences pour gagner en confiance en soi, ou l'accès à l'autonomie au quotidien. Dans le cadre de cet accompagnement collectif, les jeunes peuvent solliciter les professionnels dans le cadre d'enquêtes métiers et de demande de périodes en immersion.
- > Les 11 mois suivants sont consacrés aux expériences professionnelles multiples et sous toutes leurs formes : stages, emplois aidés, emplois directs ou en alternance, formations, parrainages...

Ces expériences permettent aux jeunes de consolider leur projet, d'enrichir leur expérience, de développer leurs compétences et d'aboutir éventuellement sur un emploi ou un contrat en alternance. En parallèle, la Mission Locale continue d'accompagner le jeune de façon personnalisée, en construisant un parcours dynamique, en élevant son niveau de connaissances et de compétences, et en assurant un suivi social pour régler ses problématiques de logement, de santé, de mobilité...

→ BILAN AU 31/12/2019

- > **1 503 jeunes** sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes de septembre 2015 à décembre 2019.
- > **51%** des bénéficiaires sont des jeunes femmes,
- > **75%** sont âgés de 18 à 21 ans,
- > **24%** n'ont aucun diplôme ni qualification (niveau infra V), **33%** ont un niveau de formation de type CAP-BEP (niveau V validé ou non), **28%** ont obtenu au moins le Baccalauréat (niveau IV validé et plus),
- > **31%** sont domiciliés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- > **3 sites** "Garantie jeunes" en 2019 : Cenon, Floirac et Bassens, et 1 session annuelle sur la commune de Créon,
- > **6 conseillères** "Garantie jeunes" et **1 chargée d'accueil**.

Chaque groupe est encadré par un binôme de conseillers.

→ LES RÉSULTATS AU 31/12/2019

En cours de dispositif :

5 050 entrées en situation professionnelle pour **1 325 jeunes**

- > **1 971** contrats de travail pour **786** jeunes
- > **97** contrats en alternance
- > **17** retours en formation initiale
- > **591** formations pour 466 jeunes
- > **2 348** périodes d'immersion en entreprise pour **992** jeunes
- > **26** Services civiques

À la sortie du dispositif :

1 181 jeunes sont sortis du dispositif sur la période entre septembre 2015 et décembre 2019.

Les sorties du dispositif, en cours ou à l'issue des 12 mois d'accompagnement, se répartissent en trois catégories de parcours-type :

- > **Des parcours d'insertion dans l'emploi : 39%**.

Soit, **457 jeunes en "sortie positive"** (contrat de travail de plus de 6 mois, formation qualifiante, retour en formation initiale, création d'entreprise, ou 80 jours d'immersion en entreprise au cours de l'accompagnement). Ces parcours positifs démontrent que le dispositif porte ses fruits et joue son rôle d'activateur vers l'insertion.

Grâce à une prise en charge à la fois de la situation professionnelle et personnelle, les conseillers apportent un soutien quotidien et une aide morale, qui permettent aux jeunes de concrétiser des solutions positives d'emploi ou de formation.

- > **Des parcours de préparation sociale à l'emploi : 40%**.

Soit, **474 jeunes "en cours d'accès" à l'emploi**.

Certains d'entre eux ont enchaînés des missions d'intérim, des CDD, d'autres ont eu des expériences de travail au cours de leurs

457

Jeunes

en "sortie positive"

différents stages. Enfin, certains ont intégré des formations pour acquérir des compétences de bases qui leur faisaient défaut.

Ces jeunes ont "utilisé" le dispositif et l'allocation pour gagner en autonomie, régulariser leur situation financière, tenter d'améliorer leur mobilité, ou pour prendre le temps de résoudre des problèmes personnels... Ils sont en cours d'accès à l'emploi et doivent poursuivre leur progression. L'accompagnement avec la Mission locale doit continuer.

- > **Des parcours "empêchés" : 21%**.

Soit, **250 jeunes qui abandonnent le dispositif** en cours d'accompagnement.

Nous constatons que la situation sociale et professionnelle de ces jeunes n'évolue pas entre l'entrée et la sortie de la Garantie Jeunes. Certains ont peu travaillé ou n'ont fait que quelques périodes de stages. D'autres n'ont eu aucune expérience d'emploi pendant toute la durée du dispositif.

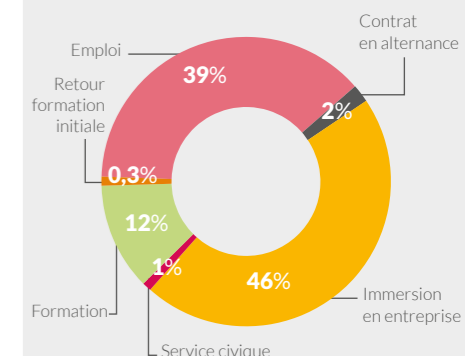
"Empêchés", à la fois psychologiquement et socialement, ces jeunes ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif proposé.

Certains souffrent de troubles psychologiques ou de problèmes de santé qui bloquent la recherche d'emploi et la capacité à agir. D'autres sont "empêchés" par l'entourage proche qui les mobilise ou par leur parcours chaotique antérieur.

Les plus vulnérables ne sont pas en mesure d'être acteurs et de réaliser les démarches nécessaires à leur insertion. Les difficultés personnelles auxquelles ils sont confrontés sont trop nombreuses et les empêchent de tirer avantage de l'accompagnement proposé par le dispositif.

Communes	Jeunes entrés dans le dispositif	%
AMBARÈS	121	8%
AMBÈS	29	2%
ARTIGUES	55	4%
BASSENS	80	5%
BOULIAC	2	0%
CARBON-BLANC	67	4%
CENON	393	26%
FLOIRAC	161	11%
LORMONT	298	20%
ST LOUIS DE MONT-FERRAND	13	1%
ST VINCENT DE PAUL	11	1%
CDC PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS	43	3%
CDC DU CREONNAIS	71	5%
CDC DE SAINT-LOUBES	109	7%
CDC DES COTEAUX BORDELAIS	50	3%

SITUATIONS PROFESSIONNELLES



LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES AUPRÈS DES GROUPES "GARANTIE JEUNES"

→ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde



est partenaire dans le cadre d'une convention. L'objectif de ce partenariat est de favoriser l'accès aux soins des jeunes accompagnés par la Mission Locale, et en particulier ceux inscrits dans la "Garantie Jeunes".

Objectifs :

- > Faire passer un bilan de santé aux jeunes,
- > Vérifier la couverture sociale et permettre l'ouverture des droits de chaque jeune.

Modalités :

- > Intervention d'une durée d'1h30 à 2h00 d'un agent de la CPAM auprès de chaque groupe "Garantie jeunes".
- > Passation du bilan de santé au Centre d'Examen de Bègles sur une demi-journée.

Bilan 2019 : 267 jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé au cours de l'année 2019. Les jeunes sont globalement satisfaits de participer au bilan de santé. Pour certains, des suivis ont pu être mis en place à l'issue de cette prestation.

→ L'Association Info Droits



propose régulièrement des ateliers collectifs de sensibilisation au droit et de prévention auprès des jeunes et des publics en insertion. Les interventions auprès de ce type de public permettent d'aborder les problématiques fréquemment rencontrées dans leur vie quotidienne (Internet et réseaux sociaux, logement, travail, budget, ...).

Objectifs :

- > Informer les jeunes sur les droits et obligations en matière d'Addictions,
- > Questionner les représentations et les comportements,
- > Aborder les problématiques récurrentes afin de prévenir les situations à risques,
- > Identifier les structures et les personnes ressources.

Modalités : 6 interventions de 2 heures ont pu être mises en oeuvre. Les échanges et les supports sont adaptés au groupe en fonction de l'âge ou de certaines spécificités. Toutes les interventions d'Infodroits sont ludiques et interactives grâce à un panel de jeux et d'outils créés par l'association afin de favoriser les échanges et de permettre à chacun de trouver sa place facilement dans le groupe.

Bilan 2019 : 90 jeunes ont pu participer à ces ateliers. Ils se sont sentis particulièrement concernés par les thématiques et se sont saisis de ce moment pour partager leurs expériences personnelles. Les échanges, très riches, leur ont permis de prendre conscience de leur propre responsabilité et des conséquences potentielles de leurs actes (sanctions pénales, ...). Les participants étaient moins informés sur les stupéfiants. Ces interventions ont permis de reposer le cadre de la loi.



→ Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Objectifs : Faire évoluer les représentations et sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois dans le domaine personnel et professionnel. Il est régulièrement question de la diversification des métiers, de la place dans la famille et des relations femme-homme dans l'espace public.

Modalités : Ces ateliers, mis en place au sein des locaux du CIDFF afin que les jeunes repèrent mieux cette structure, durent environ 2 heures. Différents supports sont utilisés afin de favoriser l'appropriation du thème par toutes et tous : créer un atelier interactif, susciter des échanges et des débats.

Bilan 2019 : L'équipe du CIDFF 33 a sensibilisé 257 jeunes en 23 interventions collectives. Les jeunes sont généralement satisfaits de cet atelier et font part d'un intérêt pour "une forme" d'apprentissage et de réflexion sur un thème méconnu ou difficile d'accès.



→ La Maison de la Justice et du Droit de Lormont

Objectifs :

- > Aborder les droits et devoirs du citoyen à partir de cas concrets proposés par les jeunes ou les intervenants.
- > Comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire (Civil, Pénal), être informé des conséquences d'un acte délictueux et connaître les lieux d'écoute et d'informations existants.

Modalités : Pour chaque atelier, les groupes de jeunes sont accompagnés à la Maison de la Justice et du Droit par un Référent "Garantie Jeunes". Les interventions durent en moyenne 2 heures.

Bilan 2019 : 58 jeunes ont participé à 4 ateliers. Le bilan qualitatif est positif, les jeunes se montrent curieux et intéressés par les sujets abordés. L'intervention se prolongera en 2019.



→ La Protection Civile

est partenaire dans le cadre d'une convention instaurée depuis 2015.

Objectifs :

- Préparer les jeunes à pouvoir réagir dans des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...
- > Permettre aux jeunes de valider le certificat de Prévention et secours Civique de niveau 1 (PSC1).

Modalités : Intervention d'une journée sur chaque groupe durant la phase collective. Obligation de présence pour chaque jeune non titulaire du PSC1.

Bilan 2019 : 21 interventions réalisées au cours de l'année 2019. 218 jeunes ont validé le certificat PSC1. Pour certains d'entre eux, ce certificat représente leur "premier diplôme". Cette formation citoyenne et professionnelle reste très appréciée du public jeunes.



→ L'Association Hauts de Garonne Développement

Les jeunes rencontrent de nombreux freins pour accéder à l'emploi. Le taux de chômage est élevé. L'insertion des jeunes demandeurs d'emploi sur le marché du travail est un enjeu majeur où la création d'entreprise peut jouer un rôle important.

Hauts de Garonne Développement est l'agence de développement économique de la Rive droite de Bordeaux. Créée en 1989, elle agit sur 13 communes de la rive droite. Ses missions se concentrent autour de 4 axes :

- > Le renforcement du tissu économique sur le territoire
- > Le soutien et l'accompagnement des créateurs d'entreprise
- > La promotion de la diversité et de la mixité en entreprise
- > Le soutien dans la recherche d'immobilier d'entreprise

Objectifs :

- > Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et "casser les à priori".
- > Parler de la création d'entreprise afin de transmettre les informations et les coordonnées de la structure à tous ceux qui souhaitent s'en saisir.

Modalités : Intervention sur chaque groupe "Garantie Jeunes" d'une durée d'1h30 sous forme de jeu participatif.

Bilan 2019 : 259 jeunes ont participé et ont été sensibilisés à la création d'entreprise, soit au total, 23 interventions.

A la suite de ces interventions, 8 jeunes ont eu un entretien avec Hauts de Garonne Développement pour approfondir leur projet de création d'entreprise.



→ L'association Accompagner Conduire Transmettre

intervient auprès de chaque groupe "Garantie jeunes".

Objectifs :

- > Présentation et entraînement aux entretiens de simulation en lien avec l'emploi ou la formation.
- > Déramatisation et reprise de confiance en soi.

Modalités : Les bénévoles sont présents et disponibles pour répondre aux mieux aux attentes des jeunes accompagnés. Ils interviennent en atelier sur chaque groupe ou en individuel, selon les besoins repérés. De précieux conseils sont apportés pour solliciter les professionnels dans le cadre d'enquêtes métiers et de recherches de périodes en immersion.

Bilan 2019 : La majorité des 312 jeunes entrés en Garantie Jeunes ont bénéficié de ce soutien. Ces ateliers, qui nous semblent importants de confier à des "tiers" représentant le monde de l'entreprise, sont très appréciés par les jeunes.



→ BNP PARIBAS

propose « Budget Responsable », une initiative pédagogique destinée aux jeunes. Elle leur apporte connaissances et formation pour une gestion responsable de l'argent. L'éducation financière est une compétence fondamentale pour l'indépendance financière des jeunes tout au long de leur vie.

Objectifs :

- > Sensibiliser les jeunes aux charges de la vie quotidienne et à la gestion du budget.
- > Découverte d'un métier de la Banque par la visite de la plateforme téléphonique.

Modalités : Sous forme d'atelier en groupe de 9, l'animation est réalisée via un jeu de société "Dilemme" par 2 salariés de la BNP. Les ateliers se déroulent chez le partenaire à Bordeaux.

Bilan 2019 : 180 jeunes ont été sensibilisés en 20 interventions collectives. Les ateliers sont appréciés par les jeunes. Ils aiment apprendre autour d'un jeu ludique. Ils s'amuse et comprennent comment on gère un budget et comment on peut économiser. Ces temps doivent les amener à faire des choix plus réfléchis au quotidien. Les animateurs, accueillants et pédagogues, s'adaptent à chaque groupe. La visite de la plateforme téléphonique est également appréciée et permet aux jeunes de se projeter dans le monde de l'entreprise, mais également de découvrir un autre domaine professionnel que celui de leur choix.



→ L'AFPA

Objectifs :

Le programme "Décllic pour l'Action" mis en place par l'AFPA permet aux jeunes de 18 à 25 ans, dans un centre Afpa de proximité, de tester des métiers grandeur nature, de réfléchir à leur projet professionnel et de gagner en confiance.

Modalités :

4 ateliers et 2 services sont mobilisés sur 12 mois selon les besoins et les projets des jeunes.

Les ateliers Décllic :

- Décllic 1 :** Découvrir et essayer son métier de demain en grandeur nature (35h)
- Décllic 2 :** Construire sur projet professionnel à partir des atouts et des opportunités du territoire (7h).
- Décllic 3 :** Mieux mobiliser ses capacités et gagner en confiance (14h).
- Décllic 4 :** Se situer sur la maîtrise des savoirs de base attendus pour booster son insertion professionnelle (7h)

Les services associés :

- > L'accès à un hébergement AFPA
- > L'accès à la restauration collective du centre AFPA. Les ateliers Décllic 2 et 3 sont réalisés au sein des locaux de la Mission Locale pour favoriser la mobilisation optimale de ce programme.

Bilan 2019 :

- Décllic 1 :** 5 jeunes ont réalisé la semaine complète.
- Décllic 2 :** 29 ateliers ont été réalisés, 72 jeunes présents. Un bilan individuel et concret permet un travail d'orientation exploitable pour chaque jeune.
- Décllic 3 :** 10 ateliers réalisés, 82 jeunes concernés. Les contenus et résultats de l'atelier sont exploités par la suite en collectif ou en individuel. Ces ateliers très appréciés des jeunes se poursuivront en 2020.
- Décllic 4 :** 2 ateliers réalisés, 6 jeunes concernés.



L'ORIENTATION ET LA FORMATION

→ L'Orientation

L'élaboration d'un projet professionnel doit favoriser une orientation choisie et réaliste. Le conseiller accompagne le jeune dans ce travail en s'appuyant sur différents supports, notamment le site d'Aquitaine Cap Métiers (ACM) et l'Espace Métiers Aquitaine, installé dans nos locaux à Cenon depuis mars 2015. Ils fixent ensemble les étapes du parcours.

→ ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE D'ORIENTATION

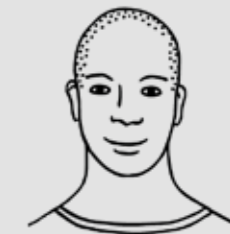
C'est permettre au jeune :

- > de préciser ses centres d'intérêts et exprimer ses contraintes,
- > de prendre conscience de ses potentialités et de ses ressources,
- > de découvrir des métiers et connaître le contexte économique,
- > de faire des choix éclairés et les valider.

→ LE JEUNE DOIT ETRE ACTEUR DE SON PROJET

L'orientation du jeune et l'accompagnement pour définir et valider son projet se travaillent en entretiens individuels, au sein d'actions spécifiques ou par la mobilisation de prestations externes. En 2019, différentes actions ont été proposées pour permettre ce travail d'orientation :

- 190** > **Des ateliers INFORIZON, PASS'AVENIR**
Ces logiciels développés par la fondation jeunesse avenir entreprise aident à l'identification des centres d'intérêts et des compétences.
190 jeunes concernés.
- 183** > **Des Focus Métiers sur de nombreux secteurs professionnels**
organisés dans le cadre du plan d'actions de l'Espace Métiers Aquitaine.
183 jeunes concernés.
- 56** > **Des visites d'entreprises et de chantiers**
(en partenariat avec Hauts de Garonne Développement ou organisées dans le cadre du plan d'actions de l'Espace Métiers Aquitaine Rive Droite).
56 jeunes concernés.
- 567** > **1 132 Immersions en entreprises**, ont permis à **612** jeunes de découvrir le monde de l'entreprise et différents secteurs d'activité, afin de se donner les outils de validation de leur projet professionnel.



RAMZI

Ramzi, 22 ans lors de son inscription à la Mission Locale, souhaitait se reconverter dans le domaine de la santé.

Sur les conseils de son conseiller, il a effectué un service civique qui lui a permis de confirmer son souhait de devenir aide-soignant. Il a suivi une formation au Greta de Lormont pour préparer l'oral du concours dans le cadre de l'aide de la Région.

Ramzi n'ayant pas été retenu au concours d'aide-soignant a rebondi rapidement en décidant de devenir auxiliaire ambulancier. Un dossier de financement a été réalisé auprès du Département pour une formation à l'Ordre de Malte.

Ramzi a obtenu son attestation d'auxiliaire ambulancier en mars 2019 et a signé un CDI d'auxiliaire ambulancier en mai 2019.

505
jeunes



- > **505 jeunes** entrés en formation toutes voies confondues
- > dont **164 jeunes** sur des actions de qualification

L'ALTERNANCE COMME MOYEN DE QUALIFICATION POUR LES JEUNES

- > **165 contrats** d'apprentissage
- > **53 contrats** de professionnalisation



L'ACCOMPAGNEMENT





BILAN 2019 EMA RIVE DROITE ET EMA RELAIS DU CRÉONNAIS

Au cours de l'année 2019, **1 520 personnes** ont été accueillies sur le flux et sur les actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions de l'EMA. 46% des visiteurs ont plus de 25 ans, ce qui démontre que l'EMA correspond à un réel besoin.

Les personnes en demande n'hésitent pas à franchir le pas de la Mission Locale, clairement identifiée comme ne s'adressant qu'aux jeunes. Ce constat résulte d'un bon travail avec les partenaires qui dirigent les publics vers les services et actions de l'EMA (Plus de 53% des personnes accueillies sur le flux sont dirigées par des partenaires).

- > **51%** des publics sont de niveau Bac à Bac+5.
- > **70%** des personnes accueillies sur le flux sont sans emploi.

LES ATTENTES DES PUBLICS

- > Explorer pour mieux s'orienter **53%**
- > Se former **29%**
- > Rechercher un emploi **12%**
- > Choisir un métier **4%**
- > Connaître ses droits **1%**
- > Créer son activité **1%**

L'ESPACE MÉTIERS AQUITAINE RIVE DROITE

L'Espace Métiers Aquitaine Rive Droite, porté par la Mission Locale des Hauts de Garonne, en partenariat avec les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), accueille le public à Cenon depuis mars 2015.

Depuis septembre 2016, la Mission Locale a déployé un EMA relais sur la commune de Créon, en partenariat avec le Centre Socioculturel du Créonnais, la Cabane à Projets.

Mis en place sous l'impulsion d'Aquitaine Cap Métiers, les EMA sont des **espaces d'accès libre et gratuit ouverts à tous les publics**, où chaque personne, quels que soient son âge et sa situation, trouve un premier niveau d'information sur les métiers, la formation ou l'emploi.

S'adressant tout aussi bien aux scolaires, aux jeunes, aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux familles qu'aux employeurs, ce dispositif territorial d'accueil et d'information a pour mission principale de développer la connaissance sur les métiers, d'optimiser les mécanismes d'orientation professionnelle et de rendre plus lisible l'offre de services du territoire.

Les EMA sont regroupés en réseau. A la fin 2019, on dénombre **42 sites opérationnels** en Nouvelle Aquitaine, dont **20 sites relais**.

Dans le cadre de l'EMA, des animations sont conçues, planifiées et mises en œuvre en concertation avec les acteurs du territoire et à destination d'un large public.

→ Un accueil du public sans rendez-vous

Le public jeune ou adulte est accueilli du lundi au jeudi à Cenon et du mardi au jeudi à Créon. Trois salariés de la Mission Locale et une salariée de la Cabane à Projets assurent l'animation.



→ Un plan d'actions

→ DES ATELIERS

- > **Appui à la Recherche d'Emploi** : aide à la création de CV, lettres de motivations...
- > **Orientation, Pré-Orientation et Réorientation** : des ateliers hebdomadaires et des séances individuelles animés avec les outils de la fondation JAE (Inforizon, Pass' Avenir, Transférence, Vraie Vie Vrais Défis),
- > **Découverte et utilisation de l'EMA** : des ateliers collectifs pour un public en déficit d'autonomie,
- > **Aide à la création du Compte personnel d'Activité** : ateliers hebdomadaires.

→ DES PERMANENCES

- > ADEFA, organisme paritaire pour développer l'emploi et la formation dans l'agriculture, un jeudi par mois à Créon.

→ DES REUNIONS D'INFORMATION

- > sur la **VAE** (Validation des Acquis et de l'Expérience) : réunions trimestrielles animées par le CIBC 33,

- > sur la **création d'entreprise**, des réunions animées par Hauts de Garonne Développement,
- > sur la **création d'entreprise en coopérative** : des réunions trimestrielles animées par Coop'Alpha.

→ DES FOCUS SUR LES METIERS ET LES SECTEURS

- > Présentation par des professionnels et organismes de formation, visites d'expositions interactives, d'entreprises...
- En 2019** : Focus sur les Métiers des services à la personne, les Métiers de la Logistique et du Transport, les Métiers du Tourisme, de l'Environnement et de la Gestion des déchets, les Métiers de l'Artisanat, les Métiers de la Fibre optique, du Numérique, du développement informatique et du Codage, et les Métiers de l'Agroalimentaire et de l'Hygiène.

→ DES FORUMS : A LA RENCONTRE DU PUBLIC

- > **Animation d'un stand EMA** sur tous les forums Emploi, Formation, Alternance du territoire : Saint-Loubès, Bassens, Artigues-près-Bordeaux et Créon.

L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le Service Emploi : un atout pour les jeunes suivis par la Mission Locale

Le Service Emploi sert de relais entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises ayant des besoins de recrutement. Quatre chargées de relation entreprises informent les employeurs sur les différentes mesures de nature à favoriser l'embauche afin de proposer des solutions individualisées et adaptées à leur demande. Elles gèrent un portefeuille de candidatures pour opérer une sélection de profils adaptés aux offres collectées et diffusées au sein de la Mission Locale, apportent un appui administratif au montage des dossiers des emplois aidés et assurent le suivi des jeunes dans l'emploi.

→ Préparation et mobilisation des jeunes pour l'emploi

La Mission Locale participe ou mène des actions visant à informer, préparer les jeunes et les rapprocher des entreprises.

Des ateliers de Recherche d'Emploi sont proposés chaque semaine dans les antennes et dans les locaux du siège de Cenon.

Ils offrent aux jeunes l'opportunité de connaître les différents contrats de travail, d'être aidés dans la rédaction ou l'optimisation de leurs CV et lettres de motivation, d'obtenir des clés pour mieux appréhender l'entreprise et d'améliorer leurs techniques de recherche d'emploi, de se préparer aux entretiens d'embauche..., et ainsi de devenir des acteurs à part entière de leur insertion professionnelle.

> **882 jeunes** présents.

Des simulations d'entretien d'embauche réalisées par des bénévoles de l'association ACT (Accompagner Conduire Transmettre) offrent aux jeunes l'occasion de se préparer en amont de leur face à face avec l'employeur, de recevoir les conseils professionnels des bénévoles, anciens chefs ou cadres d'entreprises issus de secteurs variés.

> **267 entretiens** réalisés pour **259 jeunes** concernés en 2019.

Des actions collectives de recrutement ou d'information avec des entreprises partenaires :

- **INHNI ET IFRIA** (Hygiène et Agroalimentaire)
 - **SIMPLON** (Codage)
 - **OPTITECK** (Fibre optique)
 - **UNICITE** (Service Civique)
 - **PROMAN** (Intérim)
 - **RIZIBIZZI** et **SEMOCTOM** (Traitement des déchets)
 - **AFTRAL** et **TLV** (Logistique)
 - **INFA** (Tourisme)
 - **CADETS DE LA POLICE** (Recrutement de la Police Nationale)
 - **ORANGE** et **CFA DUCRETET** (Pose de la Fibre optique)
 - **AFTRAL** (Logistique)
 - **EDEA, IRSA, INFREP, EHPAD Belle Croix** et **A2S33** (Soin à la personne)
 - **JOB DATING INTÉRIM** (10 agences d'Intérim)
 - Session de recrutement **AUCHAN** Bouliac
- > **149 jeunes** présents.

Des forums et salons : La Mission Locale informe et dirige les jeunes vers les forums et salons afin de favoriser les rencontres avec les employeurs. En 2019, elle était présente aux Forums Emploi d'Artigues-près-Bordeaux, de Cenon, Saint-Loubès, Bassens et Tresses, à la journée "Samedi des métiers" organisée en partenariat avec la Cabane à Projets à Créon, et au Job dating de Latresne.

> **300 jeunes** présents.



LE PARRAINAGE

L'objectif du parrainage est de faciliter l'insertion dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés en les faisant accompagner par des personnes bénévoles, actives ou retraitées.

Ces bénévoles partagent leur expérience, apportent une meilleure connaissance de la réalité de l'entreprise, des secteurs d'activités et des métiers, conseillent, guident et aident à mettre en œuvre le projet professionnel, à optimiser le CV et la lettre de motivation, à préparer aux entretiens de recrutement, mobilisent leur réseau relationnel pour aider les jeunes parrainés à créer leur carnet d'adresses. Les interventions des parrains et marraines viennent en complément de celles des professionnels de la Mission Locale.

En 2019, **27 parrains et marraines**, issus des secteurs de l'industrie, de la construction, du tertiaire, de la fonction publique et du milieu associatif... ont accompagné **65 jeunes** (35 femmes, 30 hommes) dont **38%** résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

40% des jeunes parrainés ont accédé à un emploi durable et **9%** ont intégré une formation qualifiante de plus de 6 mois.



LES ACTIONS SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES

> Le Rallye de l'Apprentissage

Du 16 au 20 septembre 2019, la Mission Locale a organisé en partenariat avec 13 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) une semaine de visites et d'immersions dans leurs locaux. L'Agglomération Bordelaise disposant d'une offre de formation riche, il était essentiel d'en faire la promotion auprès de notre public. Une quarantaine de jeunes, accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de la Garantie Jeunes, ont pu découvrir de nouveaux horizons professionnels, des dizaines de nouveaux métiers, les offres de formations sur la Métropole et les avantages du statut d'apprenti.

Ils ont pu visiter :

Le CFA Industrie, Le CFA Agricole et le Château de Reignac à Saint Loubès, l'Institut des saveurs, L'ICFA, Le CFA Artisanat, Le CFA BTP, Le CFA IFRIA et l'entreprise DELIDESS, Le CFA DUCRETET, L'école de la Croix-Rouge, Le CFA INHNI, La Base Logistique de Médecins Sans Frontières et les CFA ATRAL et TLV, Le CFA du Sport et le Club de Voile de Bordeaux Lac. Issu d'une co-construction avec les CFA et les entreprises, ce projet avait pour objectif d'offrir aux jeunes un panorama des formations disponibles en apprentissage.

Les jeunes ont pu découvrir plusieurs secteurs d'activité, poser des questions à des professionnels et s'interroger sur leurs projets. A la suite de cette semaine de découverte, un Job-Dating a été organisé dans nos locaux à Cenon, avec les mêmes acteurs, pour donner une suite concrète à cette action. Les jeunes ont pu ainsi candidater directement aux offres proposées par les Centres de Formation en contrat d'apprentissage.

- 42 jeunes concernés
- 7 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage

> 100 Chances 100 emplois

100 chances 100 emplois est un dispositif mis en œuvre à l'initiative de Schneider Electric.

L'objectif vise à :

- Réunir les acteurs Publics et les Entreprises dans une démarche commune d'insertion,
- Accompagner les jeunes/adultes (18/30 ans) jusqu'à l'emploi durable,
- Lutter contre toutes les formes de discrimination,
- Fédérer les acteurs autour d'un parcours individualisé.

Sur chaque bassin d'emploi où le dispositif est mis en œuvre, il est piloté par deux acteurs :

une ou deux entreprise(s) et un ou deux partenaire(s) emploi(s).
Sur le bassin de Bordeaux, 100 Chances 100 Emplois est co-piloté par la Maison pour Rebondir (Groupe SUEZ), les Missions Locales de Bordeaux et des Hauts de Garonne.

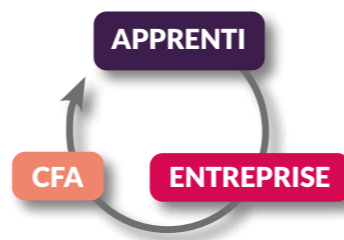
En 2019, 11 jeunes des Hauts de Garonne ont participé à cette action. 6 ont accédé à un emploi ou un contrat en alternance, 1 à un Service Civique, 1 jeune s'est dirigé vers le dispositif Sport Emploi, 3 jeunes sont toujours en recherche d'emploi à la fin décembre 2019.



213

contrats
en alternance

→ Préparation et mobilisation des jeunes vers l'alternance



Dans le cadre du Contrat d'Objectifs avec la Région Nouvelle Aquitaine, la Mission Locale a pour mission de promouvoir les contrats en alternance auprès des employeurs. Les jeunes en alternance bénéficient d'un suivi, collectif et individuel, réalisé par une Chargée de mission « Alternance », qui sert de relais entre le CFA ou l'organisme de formation, le jeune et l'employeur.

Sa mission de développement de l'Alternance consiste à mettre en œuvre :

- > la prospection ciblée des entreprises au regard des profils de jeunes accompagnés, la mobilisation des partenaires privilégiés de la Mission Locale et la réalisation de prospections en direction des entreprises du territoire,
- > la diffusion des offres de contrats en alternance des organismes de formation ou des CFA auprès de conseillers de la Mission Locale et des jeunes,
- > le suivi des jeunes orientés vers des offres de contrats en alternance et le maintien de la relation avec les entreprises après la signature des contrats,
- > le positionnement et l'accompagnement des jeunes sur les actions développées par la Région pour l'apprentissage : Forums, Bourse de l'Alternance, Visites d'entreprises...
- > le développement du partenariat avec les CFA du territoire, les organismes de formation, les chambres consulaires, Pôle Emploi...
- > 213 contrats en Alternance ont été signés en 2019

LE RÉSEAU PARTENARIAL DES ENTREPRISES

- > 898 Entreprises contactées
- > 1 567 Contacts avec les entreprises
- > 1 201 Offres d'emploi collectées
- > 1 407 Postes de travail



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Si la problématique des jeunes est prioritairement l'emploi, dans le cadre d'un accompagnement global, les problématiques sociales sont également abordées. Il s'agit de lever des freins qu'ils peuvent rencontrer et qui compromettent la réalisation de leur insertion.

→ La santé



La Mission Locale a développé, sur son territoire, des partenariats destinés à aider les jeunes dans la prise en charge de leur santé et à mettre l'accent sur la prévention.

→ L'ANPAA

(Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) assure des permanences et consultations, trois demi-journées par semaine, dans les locaux de la Mission Locale. Ces permanences sont ouvertes, sur rendez-vous, aux jeunes, à leurs parents et aux conseillers désireux de mettre en place une démarche d'approche avec certains jeunes dont ils assurent le suivi.

→ UNE RÉFÉRENTE HANDICAP

assure le relais entre les conseillers de la Mission Locale et les structures de soutien aux handicapés. Elle est membre de l'équipe pluridisciplinaire au sein de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le public reconnu Travailleur Handicapé représente 3% du public de la Mission Locale et demande un accompagnement individualisé et spécifique.

→ PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1)

La formation PSC1 apprend à réagir face à des situations accidentogènes de la vie quotidienne et à acquérir les gestes de premier secours. Durant une journée, les jeunes alternent échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

La formation PSC1, organisée pour tous les jeunes en Garantie Jeunes, est accessible aux autres jeunes de la Mission Locale si leur projet nécessite cette attestation.

- 218 jeunes concernés en 2019

→ ATELIER SANTÉ/VITALITÉ.

Cette action, portée par la Mission Locale pour la cinquième année, s'est déroulée sur 3 jours au mois d'octobre 2019.

Elle a permis à 10 jeunes participants de prendre conscience de la nécessité de conforter une hygiène de vie et une prise en charge de leur santé.

Les jeunes ont pu au cours de cet atelier :

- réaliser un bilan de santé,
- faire le point sur la question des addictions avec l'ANPAA,
- bénéficier des conseils d'une conseillère en image sur l'hygiène et la tenue vestimentaire,
- participer à des simulations d'entretiens sous forme d'atelier théâtre,
- et s'initier à la pratique du sport.



→ UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LA CPAM

permet un lien direct avec leurs services sur les questions d'accès aux droits et de prendre directement rendez vous pour les bilans de santé des jeunes.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR SÉCURISER LES PARCOURS

> Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) est un dispositif géré par le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole, et destiné à soutenir les projets de jeunes majeurs inscrits dans une démarche d'insertion.

Il peut être sollicité pour le transport, la formation, le logement, la subsistance... Les dossiers sont étudiés en commission. Cette aide ne peut excéder 1 500 € par an et par jeune.

- 211 demandes d'aides accordées pour un montant total de 62 802 €

> Un Fonds pour l'insertion Professionnelle des Jeunes, abondé par la Mission Locale, participe à la sécurisation des parcours sous forme d'aides directes (tickets service et cartes de transport).

- 8 619 € d'aides octroyées à 205 jeunes bénéficiaires.

> L'allocation PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) permet un soutien financier pour accompagner la démarche d'insertion des jeunes suivis dans ce dispositif. Cette aide, proposée par les conseillers, est fonction des besoins et de l'engagement du jeune dans ses démarches.

- 177 933 € d'aides octroyées à 641 jeunes bénéficiaires.

DES AIDES POUR REBONDIR

Parcours Vacances

Ce dispositif permet aux jeunes engagés dans un parcours d'insertion, tel que le PACEA ou la Garantie Jeunes, de bénéficier d'une aide de 180 € pour financer leur départ en vacances, et ainsi accroître leur mobilité et leur autonomie. En 2019, cette aide a permis à 4 jeunes de partir pour la première fois en vacances.



VACANCES OUVERTES
Pour les Jeunes



→ Le logement

Le **CLLAJ** (Comité Local pour le Logement Autonome des jeunes) assure une permanence mensuelle dans les locaux de la Mission Locale à raison d'une demi-journée par semaine. Cette association dont la vocation est l'insertion par le logement détache un conseiller pour informer le public sur le droit commun, étudier les possibilités selon les situations individuelles et aider à la constitution des dossiers de demande de logement ou d'aides.

Une convention, signée avec le Foyer **Habitat Jeunes des Hauts de Garonne** de Lormont permet à la Mission Locale de disposer de deux logements d'urgence pour des jeunes en rupture familiale ou rencontrant des difficultés d'hébergement. L'occupation de ces deux logements est limitée à un mois maximum, afin d'aider le plus grand nombre de jeunes.

➤ **23 jeunes** bénéficiaires en 2019 pour un montant total de **9 639 €**.

→ La mobilité

Les problèmes de mobilité constituent un frein important à l'insertion. Les conseillers de la Mission Locale peuvent mobiliser différents types d'aides ou actions pour pallier à ces difficultés selon des critères fixés par les financeurs.

L'aide du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

au financement du permis de conduire : une aide moyenne de **1 100 euros** par jeune pour financer le permis de conduire ou des heures de conduite.

➤ **216 jeunes** bénéficiaires en 2019.

La Plateforme mobilité Wimoov

Cet outil, financé par le Département de la Gironde, permet d'évaluer la mobilité des jeunes et de leur proposer des alternatives à leurs difficultés de déplacement. Selon les besoins, la plateforme est sollicitée par les conseillers pour réaliser des bilans de mobilité au cas par cas.

LES MOMENTS PHARES 2019

→ PROJET GLINT : LA FRAGILITÉ DES JEUNES MISE EN IMAGE



© Laura Van Puymbroeck

Chaque photo représente une pensée personnelle, une partie du corps mise en scène. Chacun a écrit un court témoignage de quelques lignes pour expliquer le cliché.

Avec GLINT, les jeunes se montrent différemment, mais surtout, ils se voient différemment.

Quelques semaines après les shootings, ils ont tous pu découvrir les photos exposées dans les locaux de la Mission Locale, un contexte particulier auquel ils ne sont pas habitués.

Trop souvent jugée « génération superficielle », ce projet a permis de dévoiler leurs pensées, leurs craintes et des gênes parfois profondément ancrées dans leur histoire.

Toujours à la recherche d'originalité et de projets créatifs pour les jeunes, la Mission Locale des Hauts de Garonne a participé au projet GLINT (littéralement « Lueur ») avec Laura Van Puymbroeck, jeune photographe professionnelle basée à Lormont.

Pendant 2 semaines, **Laura a photographié 40 jeunes** faisant partie du dispositif Garantie Jeunes issus du territoire des Hauts de Garonne. L'objectif du projet GLINT : les amener à prendre confiance en eux et changer l'image qu'ils se renvoient.

→ LES AILES DU PARTAGE

Le samedi 12 octobre 2019, notre Mission Locale a conduit **8 jeunes à l'aérodrome de Léognan** pour vivre une expérience inconnue : un baptême de l'air en ULM ou planeur. Pendant une vingtaine de minutes, ils ont eu l'occasion de fendre les nuages et de rompre avec la vie quotidienne. Ce projet baptisé "Les ailes du partage" est porté depuis plusieurs années par l'association Les Citoyens du Ciel. Nous les remercions vivement, ainsi que l'association Planeurs de Bordeaux, pour l'opportunité qu'ils offrent à tous ces jeunes.

Paroles de jeunes :

« Je voulais voler depuis toute petite, c'était comme un rêve. Il est devenu réalité »

« Inoubliable. Incroyable. »

« C'était top de voir la terre depuis le ciel. On est dans un autre monde. »



→ VISITE ET ÉCHANGES DE PRATIQUES MISSION LOCALE DE MAYOTTE

Mercredi 10 avril 2019, la Mission Locale des Hauts de Garonne accueillait une **délégation de sa consoeur de Mayotte**. C'est avec un immense plaisir que nous avons pu faire découvrir notre équipe, nos locaux et nos pratiques à ces six homologues insulaires.

Après un passage par Poitiers et Pessac début avril, Cenon fut la dernière étape de leur parcours en métropole.

L'objectif de la délégation mahoraise résidait principalement dans **l'observation des pratiques et la capitalisation d'outils** de nos conseillers oeuvrant sur le dispositif Garantie Jeunes. En effet, la Mission Locale de Mayotte ne met en place ce dispositif d'accompagnement que depuis janvier 2017, contre septembre 2015 en Gironde. Depuis plusieurs années, les objectifs d'entrées de jeunes dans le dispositif s'accroissent sur l'île. Pour accompagner cette progression, les conseillers Garanties Jeunes sont venus en immersion auprès de notre équipe. Nous avons rencontré des conseillers très investis dans leur mission, qui parcourent l'île pour aider les jeunes. Notre équipe, parfois abasourdie par les difficultés auxquelles se confrontent les conseillers mahorais, n'a pu s'empêcher de les questionner. « C'est pour mes jeunes, alors ce n'est pas grave » cette réponse, c'est Célestine Lightar qui nous l'a livrée. Elle résume parfaitement le dévouement sans borne dont font preuve ces travailleurs de l'insertion dans un contexte difficile.

Le contact est noué et nous continuerons à échanger sur nos pratiques respectives, comme avec nos collègues du réseau des Missions Locales de métropole.



MERIEM

Meriem est arrivée en France il y a 2 ans. Elle ne maîtrisait pas suffisamment le français et ne savait pas comment procéder aux démarches de recherche de stage. La Mission Locale lui a conseillé de se rapprocher du centre social et culturel la Colline qui dispense des cours de français gratuits dans le but de pallier les freins d'insertion sociale et culturelle.

Titulaire d'un diplôme en hôtellerie et en coiffure/esthétique, Meriem souhaitait savoir s'il était possible d'avoir une équivalence en France.

Ne pouvant avoir l'équivalence de son titre obtenu à l'étranger, Meriem a décidé de repartir à zéro dans le domaine de la coiffure et de l'esthétique.

Ainsi, avec le soutien et l'accompagnement de sa conseillère et du réseau interne de la Mission Locale, Meriem a contacté des professionnels pouvant la recevoir en enquêtes métier puis en stage. Elle a pu effectuer un stage en entreprise d'1 mois chez BeautyCienne qui lui a permis de confirmer son projet professionnel et de créer son réseau professionnel.

Rapidement, ses connaissances ont été reconnues par ses pairs qui lui ont suggéré de suivre la formation « CAP accéléré Cosmétique Esthétique ».

Meriem a pu bénéficier d'une inscription en formation et d'un financement Pôle Emploi mis en place par sa conseillère. Meriem a intégré la formation le 16 septembre 2019.





LES PERSPECTIVES — 2020



→ POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT VIA LE PACEA AVEC UNE MOBILISATION « HORS LES MURS »



Comme en 2019, La Mission locale poursuivra son attachement à inscrire les jeunes dans le parcours PACEA pour permettre une contractualisation avec les jeunes dans la logique du triptyque "Emploi-Formation-Accompagnement".

Dans le même temps, une attention toute particulière sera portée sur les freins liés à l'emploi, tels que la santé, la mobilité, le logement et la subsistance. Aussi, pour capter un grand nombre de jeunes, les conseillers de la Mission Locale seront mobilisés « hors les murs » en partenariat avec les travailleurs sociaux, les Mairies et les acteurs sociaux et économiques.

Une collaboration rapprochée avec l'Education Nationale sera mise en place afin de mieux anticiper et repérer les situations de décrochage des jeunes.

→ FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES À LA QUALIFICATION AVEC LA RÉGION ET PÔLE EMPLOI

Le PACEA offre l'opportunité d'activer des formations qui sont déployées dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) sur cinq ans de 2018 à 2022.

La Mission Locale mobilisera toutes les actions de formation du PIC, et en priorité pour les jeunes sans qualification. Elle s'impliquera en partenariat avec les organismes de formation dans le suivi de ces actions. Le développement de l'alternance y contribuera.

→ MOBILISER LES MESURES FAVORISANT L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES

En 2020, la Mission Locale poursuivra avec les acteurs du Service Public de l'emploi, la mise en œuvre d'un plan d'actions en direction des jeunes et des employeurs.

Les dispositifs concernés : CUI - CAE dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC), Apprentissage, Emplois francs, Service Civique...

La Mission Locale collaborera avec les Services Emploi des communes, Pôle emploi et les autres partenaires dans le domaine de l'Emploi et la Formation.

Nous poursuivrons nos actions et nos dispositifs spécifiques d'appui à la recherche d'emploi : Parrainage, Simulations d'entretiens, Ateliers emploi, Visites d'entreprise, participation aux Forums...

→ COMMUNIQUER AUPRÈS DES JEUNES, DES FAMILLES, DES ENTREPRISES ET DES PARTENAIRES,

En 2020, la Mission Locale continuera le déploiement de sa stratégie de communication, en particulier via les outils numériques auprès des jeunes, des familles, des collectivités, des entreprises et des partenaires.

L'objectif étant que la Mission Locale soit connue de tous et de faciliter la compréhension de l'offre de service pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. La refonte du Site Internet de la Mission Locale permettra en 2020 une plus grande accessibilité et des informations attractives en temps réel.

→ PROFESSIONNALISER L'ÉQUIPE ET POURSUIVRE LES ÉCHANGES DE PRATIQUES

La Mission Locale a pour ambition de mettre ses équipes au cœur des projets développés pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Pour permettre un cadre de travail harmonieux pour les salariés, la Mission Locale poursuivra en 2020 :

- > les formations professionnalisantes dans le cadre du plan régional de formation,
- > les formations internes de perfectionnement sur des problématiques sociales récurrentes chez les jeunes,
- > les temps de partage des pratiques professionnelles en réunions d'antennes ou d'équipe.





lieux
pour vous accueillir



Mission Locale
des Hauts de Garonne

NOUVELLE-AQUITAINE

**DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H15
ET 13H30 À 17H30
LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30**



LES ANTENNES



→ SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54, Av. Hubert Dubedout
CS 10023
33152 CENON Cedex
Tél. : 05 57 77 31 00
Fax : 05 57 77 31 09
mldeshautsdegaronne@orange.fr

→ ANTENNE DE FLOIRAC

Mission Locale - Mairie de Floirac
6 avenue Pasteur
33270 FLOIRAC
Tél. : 05 56 86 39 39

→ ANTENNE DE BASSENS

Plate forme multiservices
19, avenue Jean Jaurès
33530 BASSENS
Tél. : 05 57 80 81 50

→ ANTENNE DE LORMONT

Maison des initiatives
et de l'emploi
4, avenue de la Libération
33310 LORMONT
Tél. : 05 57 77 10 80



→ ANTENNE D'AMBARÈS

Mission Locale - Mairie d'Ambarès
18, Place de la Victoire
33440 AMBARES
Tél. : 05 56 77 36 07

→ ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous
17, avenue Vignau Anglade
33560 CARBON BLANC
Tél. : 05 56 06 66 48

→ ANTENNE DE CRÉON

11, rue du Docteur Fauché
33670 CRÉON
Tél. : 05 57 34 12 28



ET AUSSI DES PERMANENCES DANS VOS COMMUNES

Ambès | Artigues | Baurech | Beychac-et-Caillau | Camblanes-et-Meynac | Carignan | Cénac | Fargues-Saint-Hilaire | Latresne | Montussan | Pompignac | Sadirac | Saint-Caprais | Sainte-Eulalie | Saint-Loubès | Salleboeuf | Tresses | Yvrac



www.lamissionlocale.com

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur Facebook !

